Ecrit par Echo du Mardi le 5 juillet 2024

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION FABRE

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 13 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 juillet 2024 sous réserves d'incidents

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION FABRE
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 000 euros
Siège social : Quartier Belouze
Chemin du Château d'eau
84240 La Tour d'Aigues
323127696 RCS AVIGNON

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 mai 2024 et du procès-verbal de la gérance en date du 29 juin 2024, le capital social a été réduit d'une somme de 250 000 euros, pour être ramené de 500 000 euros à 250 000 euros par rachat et annulation de 250 parts sociales.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : « Le capital social est fixé à cinq cent mille euros (500 000 euros). »
Nouvelle mention : « Le capital social est fixé à deux cent-cinquante mille euros

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 5 juillet 2024

(250 000 euros). »
Pour avis
La Gérance